

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27565**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, Mention : DROIT DE LA SANTE Spécialité : MEDECINE, DROIT ET POLITIQUES DE SANTE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université Paris Descartes - Paris 5, Institut d'études politiques de Paris (IEP Paris)	Ministère de l'enseignement supérieur, Président de l'Université Paris Descartes, Directeur de l'IEP de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel peut :

- traiter les dossiers contentieux des établissements de santé, des établissements pharmaceutiques, des administrations et des agences sanitaires - apprécie les risques juridiques dans le domaine de l'activité médicale et pharmaceutique dans leurs aspects de droit privé et de droit public

- assurer le conseil juridique en droit de la santé et le conseil en stratégie et politiques de santé (professions médicales et paramédicales, malades et associations de malades)

- assurer le conseil juridique en droit pharmaceutique et le conseil en stratégie et politiques de santé (pharmacie officinale et industrielle)

- assister les établissements hospitaliers dans la procédure de certification et les relations avec leurs interlocuteurs, notamment les ARS

- poursuivre son cursus universitaire par l'élaboration d'une thèse à finalité professionnelle ou de recherche.

Ce diplômé a acquis les compétences nécessaires pour :

- analyser et traiter des données juridiques et politiques (lois, règlements, jurisprudence, circulaires, doctrine...), comprendre et connaître les procédures, analyser des situations conflictuelles afin de traiter et anticiper tout contentieux ou conflit social

- assurer la veille juridique et stratégique afin de mettre à jour ses connaissances pour le suivi de ses dossiers

- conseiller un professionnel de la santé, un industriel des produits de santé, une agence sanitaire, un établissement de santé sur la rédaction de ses contrats ou la gestion d'une conciliation ou d'un contentieux

- rédiger de manière approfondie ou synthétique (selon le cas) des notes ou des rapports à caractère juridique ou stratégique afin d'apporter une réflexion et d'assurer la diffusion de l'information nécessaire au suivi des dossiers et à la formation du personnel des établissements pharmaceutiques ou des agences sanitaires

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par la santé qu'ils soient publics ou privés. Il peut s'agir d'un cabinet d'avocat recherchant un spécialiste de la matière, une administration ou une agence sanitaire, un établissement sanitaire ou médico-social mais également de l'industrie pharmaceutique ou d'entreprises privées de formation. Les maisons départementales des personnes handicapées emploient également des juristes spécialisés pour étudier les dossiers des personnes concernées (que ce soit pour l'établissement de leur droit que pour assurer des médicaments). Enfin, de nombreux concours de la fonction publique nationale ou territoriale concernent également le droit de la santé (Ministère de la santé, DDASS, Conseil général...)

Dans le secteur privé :

- directeur de clinique

- avocat spécialisé (contentieux médical, pharmaceutique) (après obtention du CAPA)

- cadre en droit et gestion de la santé (sociétés, compagnies d'assurance, mutuelles/service production de contrats et sinistres...)

- juriste d'entreprise dans l'industrie pharmaceutique

- formateur dans les entreprises de formation privées orientées dans la formation des professions de santé ou des établissements pharmaceutiques

Dans le secteur public :

- directeur d'hôpital (après réussite du concours de l'EHESP)

- directeur d'établissements sociaux et médico-sociaux

- inspecteur des affaires sanitaires et sociales (après concours)

- cadres supérieurs de la sécurité sociale (concours du ENSSS)

- métiers de la protection sociale

- cadre dans les agences sanitaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

C1101 : Conception - développement produits d'assurances

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Semestre 1**

Introduction aux politiques sociales

Politiques de santé

Economie de la santé

Droit de la protection sociale

Semestre 2

Systèmes de santé étrangers

Industrie des produits de santé

Sociologie de la santé

Droit de la santé

Mémoire

Semestre 3

Responsabilité des acteurs de santé

Régulation économique de la santé

Réglementation et responsabilité des produits de santé

Biomédecine

Droits des assurance

Semestre 4

Recherche et essais cliniques

Droit des malades

Gestion de crise

Finances sociales

Mémoire

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes
En contrat de professionnalisation	X		non
Par candidature individuelle	X		non
Par expérience dispositif VAE	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Arrêté de création des Master du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002	

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 25 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**<http://www.parisdescartes.fr/ORIENTATION-INSERTION/Resultats-des-enquetes-IP>**Autres sources d'information :**<http://www.droit.parisdescartes.fr>[institut d'études politiques](#)

Université Paris descartes et Université Paris Diderot

Lieu(x) de certification :

Université Paris Descartes - Paris 5 : Île-de-France - Paris (75) []

Institut d'études politiques de Paris (IEP Paris) : Île-de-France - Paris (75) []

Université Paris Descartes, Sciences Po Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Descartes, Sciences Po Paris

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31492